

## INTRODUCTION

---

Claude WEBER

La publication de cet ouvrage sur les « Femmes Militaires » résulte de volontés diverses et s'inscrit dans un contexte politique et scientifique particulier. Il expose des travaux et réflexions récents qui ont alimenté – en partie – les débats tenus lors du colloque consacré aux Femmes Militaires des 12 et 13 novembre 2013 au Musée de l'Armée, à l'hôtel des Invalides à Paris et organisé par le pôle d'excellence « Action globale et Forces Terrestres » du Centre de Recherches des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

Une volonté initiatrice et catalysatrice tout d'abord : celle du Général Antoine Windeck, commandant les Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Armé de divers constats<sup>1</sup> dès sa prise de commandement en 2012 et soucieux d'améliorer le sort des élèves-filles, il a en effet souhaité que la Grande École du Commandement de l'armée de Terre, Maison Mère des officiers, se positionne sur la question des femmes. Son souhait était de voir traiter, sans tabou aucun, l'ensemble des problématiques soulevées par la présence des femmes au sein des armées.

Ce volontarisme de commandement, suffisamment inhabituel pour être ici souligné, a de suite trouvé un écho scientifique. Il nous semblait en effet qu'un état des lieux de ces enjeux s'avérait indispensable. Indispensable car depuis quelques années rares étaient les études consacrées à ce thème. Si la professionnalisation et les années qui ont suivi la réforme ont été à l'origine de très nombreux et stimulants écrits et réflexions sur l'arrivée plus massive (dès 1996) des femmes au sein des armées<sup>2</sup>, à partir de 2005 les sources se

---

1. FICAT C., « *Les secrets de Saint-Cyr* », La boîte de Pandore, Paris, 2013; WEBER C., « À genou les hommes... Debout les officiers – *La socialisation des Saint-Cyriens* », PUR, juin 2012; Le 7<sup>e</sup> Rapport du Haut-Comité d'Évaluation de la Condition Militaire : Les femmes dans les Forces Armées Françaises – De l'égalité juridique à l'égalité professionnelle, juin 2013, etc.

2. Parmi les nombreux écrits, colloques et autres conférences sur le thème et pour ne piocher que dans les *Rapports du C2SD* et revues publiés par le Centre d'Études en Sciences Sociales de la Défense (aujourd'hui intégré dans l'IRSEM, l'Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire), citons : BOUCHARD M.-E., *La féminisation des écoles d'officiers : École de l'air, École spéciale militaire, École navale* – Rapport n°2,

sont quelque peu taries. Malgré la pertinence des analyses et enseignements produits sur le défi d'intégration des femmes, leurs difficultés, les pratiques discriminatoires subies, les logiques et contraintes organisationnelles à l'origine de parcours et trajectoires professionnelles singuliers, le fait pour les hommes de vouloir mécaniquement affecter les femmes dans des fonctions médicales, administratives et sociales avec un souhait souvent similaire de ces dernières d'intégrer des fonctions jugées moins contraignantes, sans oublier une suppression tardive des quotas (1997), etc., une sorte d'overdose ressentie tant du côté des décideurs et commanditaires militaires que parmi les universitaires et scientifiques concernés, a généré quelque peu l'abandon de cette thématique.

Une décennie s'étant écoulée, il devenait par conséquent urgent de remédier à la chose et de replacer les femmes militaires au cœur des débats scientifiques et institutionnels. Ce besoin a été d'autant plus fortement ressenti eu égard à l'initiative récente du gouvernement avec le lancement d'un plan d'action visant à combattre les inégalités<sup>3</sup> hommes-femmes et pris à bras-le-corps par le ministère de la Défense<sup>4</sup>.

Enfin, dernier élément de contexte et non des moindres, le sentiment de nous trouver à un moment charnière de l'histoire des femmes militaires et de leur implication au sein des armées. Fort de leurs expériences irakiennes et afghanes, les Américains (décision du secrétaire à la défense Léon Panetta du 23 janvier 2013) ont en effet levé les dernières restrictions d'accès quant à l'intégration des femmes au combat (infanterie, cavalerie et forces spéciales), traduisant en cela la levée des tabous généralement mis en avant pour justifier cette mise à l'écart (sensibilité de l'opinion publique face à cette participation féminine au combat, refus de voir une femme mourir au

novembre 1996, 39 p.; DUFOULON S., SAGLIO J., TROMPETTE P., *La différence perdue : la féminisation de l'équipage du Montcalm*, document n° 16, février 1999, 182 p.; CLÉMENT S., *Femmes et forces armées*, document n° 25, octobre 1999, 41 p.; LORRIOT D., FRIEDMANN G., BENKARA L., *Métiers de la défense : le choix des femmes*, document n° 43, novembre 2001; BUROT-BESON I., CHELLIG N., *Les enjeux de la féminisation du corps des médecins des armées*, document n° 41, novembre 2001; DE RAPHEL C. (dir.), *Soutien des personnels militaires féminins engagés sur les théâtres d'opérations extérieures et de leurs familles*, document n° 51, 2003; GAZAGNE F., *La féminisation des armées*, fiches du C2SD, n° 2004-02; TOULGOAT M.-J., *Les femmes militaires, une reconnaissance à conquérir au quotidien, Les Champs de Mars*, 2002; FRIEDMANN G., *Les femmes dans l'armée de terre : désexuation de l'emploi ou nouvelle identité professionnelle ? Les Champs de Mars*, 2002; SORIN K. (dir.), *Des femmes militaires en Occident, quels enseignements pour la France ? : Allemagne, Canada, Espagne, Pays-Bas, Royaume-Uni*, document n° 75, 2005; etc. On retiendra encore la thèse de Katia Sorin publiée en juin 2003, *Femmes en armes, une place introuvable ? Le cas de la féminisation des armées françaises* (L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, Paris), une thèse basée sur près de 270 entretiens de femmes militaires.

Cf. [<http://www.womenology.fr/fr/culture-feminine/quelle-place-pour-les-femmes-dans-la-defense-nationale/>].

Cf. [[http://www.defense.gouv.fr/sga/a-la-une/lutte-contre-le-sexisme-et-promotion-de-l-egalite](http://www.defense.gouv.fr/sga/a-la-une/lutte-contre-le-sexisme-et-promotion-de-l-egalite/)].

combat, question des compétences ou encore crainte d'un affaiblissement opérationnel et de la cohésion, etc.). Nul doute que cette orientation (dont il faudra suivre les évolutions concrètes) marquera l'histoire des femmes sous l'uniforme mais également les représentations et identités du soldat en général.

Si beaucoup, au sein des armées et en dehors, estiment en effet que les différences incontournables entre hommes et femmes doivent rester structurantes en termes « d'affectation » (les femmes sont plus petites de 10 cm, développent 40 % de moins de masse musculaire et pèsent 18 kilos de moins en moyenne<sup>5</sup> par rapport aux hommes), certaines études, certains retours d'expériences (femmes devenues indispensables en termes de contacts et de communication avec les populations locales, la pratique des fouilles au corps, influences positives de leur présence au sein des unités d'infanterie et autres dans la tenue de check-points ou encore d'ambiance en général au sein des unités, etc.) et réflexions actuelles plaident pour une présence des femmes plus importante dans la fonction originelle des armées : le combat. Cette activité « extra-ordinaire » et spécifique du soldat est au fondement des représentations, des identités, des cultures et des mentalités qui marquent traditionnellement les organisations militaires et qui, au-delà des critères exclusivement biologiques évoqués ci-dessus, expliquent généralement les rôles, fonctions et parfois traitements réservés aux femmes en uniforme. Si personne n'est en mesure de prédire ce que sera l'avenir des femmes militaires, il ne fait en revanche pas de doute que les orientations actuelles sont à considérer comme charnières. Si cette accession des femmes aux unités combattantes ne s'est pas encore traduite sur le terrain, les débats quant à eux vont bon train. Lors de la dernière grande messe des chercheurs en sociologie militaire à Chicago (octobre 2013), le nombre de panels et d'interventions consacrées aux femmes militaires n'a jamais été aussi important (il en sera de même pour l'édition 2015). Il n'est sans doute pas aberrant de penser qu'à la suite des forces armées américaines, d'autres nations emboîtent le pas quant à l'implication plus avant des femmes au combat. Une telle évolution questionne et nécessitera inévitablement diverses adaptations (un programme semble d'ores et déjà lancé aux États-Unis pour élaborer un uniforme permettant aux personnels féminins d'uriner debout) ; elle traduit surtout et déjà une certaine rupture avec des arguments et tabous tenaces. Parmi les autres pistes de réflexions engagées, on peut encore évoquer la question des critères de sélection des candidats et candidates militaires en phase avec les exigences opérationnelles actuelles ; la reconsidération d'une cohésion jusque-là fondée sur l'identité et qui a prouvé ses limites avec une cohésion dorénavant centrée sur le professionnalisme, la spécialisation et la complémentarité.

5. MYERS D., *Exploring social psychology*, Michigan, Mc Graw Hill, 2012, 521 p.

L'organisation, à partir d'un appel à communication, du colloque international de novembre 2013 sur les « Femmes Militaires » affichait des objectifs clairs. Il s'agissait de recentrer les débats sur ce thème délaissé en recensant les trop rares chercheurs y consacrant des études ; il s'agissait tout autant de chercher à en encourager d'autres à les rejoindre.

Pour ce faire, quatre tables rondes furent organisées traitant respectivement :

- Du recrutement des femmes militaires, afin de faire le point sur les raisons qui poussent, aujourd'hui, les femmes à rejoindre les armées mais aussi les raisons qui peuvent expliquer pourquoi elles s'en détournent (motivations, attentes, fonctions privilégiées, catégories concernées, évolutions constatées, etc.).
- De l'exercice du métier des armes, où les intervenant(e)s étaient invité(e)s à aborder fidèlement les réalités quotidiennes des femmes en uniforme tant du point de vue de l'activité en temps de paix et au quartier qu'en opération et ce, dans la mesure du possible, avec une diversité de fonction, d'origine d'arme, de spécialités et d'armées. L'appel à communication diffusé éclairait diverses dimensions abordables telles les relations avec les collègues, les compétences singulières ou une autre manière de servir, la vie en collectivité, les évolutions mises en évidence, les trajectoires et stratégies comportementales mises en place par les femmes, le harcèlement, le viol, etc.
- Des carrières des femmes militaires, en vue de dresser des constats relatifs aux parcours et carrières que font les femmes au sein des armées et de les analyser. Si le manque de visibilité des femmes aux plus hauts échelons de la hiérarchie militaire s'est longtemps expliqué par une suppression tardive des quotas (1997) ou encore par le fait qu'en cas d'arbitrage entre vie privée et vie professionnelle, les femmes faisaient tendanciellement le choix de fonder une famille plutôt que de poursuivre leur carrière, il s'agissait de voir ce qu'il en était aujourd'hui. Tout comme l'épineuse question des couples militaires et de leur gestion, des types de carrière que font les femmes en uniforme, de ce qui relève du choix librement consenti et de la contrainte supposée, réelle ou intériorisée, etc.
- D'expériences étrangères, dans un souci de sortir du seul cas français en vue de comprendre et d'apprendre d'armées européennes et américaine sur la question de l'intégration et de l'exercice du métier des armes par les femmes.

Le présent ouvrage reprend et s'articule sur ces mêmes thèmes et, à l'instar des deux jours de colloque, nous avons associé aux articles scientifiques, des témoignages de femmes militaires ; ces deux pans ayant été enrichis par rapport à la version « colloque ». Il nous tenait en effet particulièrement à cœur d'incarner les choses et de donner la parole – une parole

libre – aux premières concernées. Là où les scientifiques aident à comprendre des situations micro ou macrosociologiques et ce dans des contextes aussi variés que les trois armées et la Gendarmerie, les propos personnels des femmes militaires permettent au lecteur de toucher concrètement du doigt les réalités quotidiennes vécues par les porteuses d'uniforme et de livrer leurs ressentis. Les témoignages rédigés par les interlocutrices sollicitées constituent des éclairages indispensables. Notre demande se limitait au fait d'exposer rapidement les motivations et le parcours professionnel (impressions relatives au premier contact avec l'institution...), puis d'aborder librement le ou les thèmes leur paraissant cruciaux, qu'ils soient vécus de manière enthousiaste et/ou passionnée ou au contraire de façon douloureuse et révoltante (exemples proposés : relations avec les hommes, avec les cadres militaires, etc.).

Bien évidemment, il serait, dans ce domaine, absurde de prétendre à l'exhaustivité ou encore de tomber dans les travers, parfois tentants, de la généralisation. Nous avons cherché à avoir pour l'armée de terre, l'armée de l'air, la marine, la gendarmerie et le service de santé, des autoportraits d'une femme militaire du rang, d'une sous-officier et d'une officier. Au-delà des intervenantes venues témoigner lors du colloque – et dont la liberté de ton a été soulignée<sup>6</sup> – nous avons sollicité les diverses composantes en vue d'identifier et d'associer d'autres interlocutrices. Ce choix de l'autoportrait devait favoriser – autant que faire se pouvait – la plus grande liberté de parole ; individualiser le propos et ne pas en faire une parole officielle émanant de l'institution.

Il faut bien admettre qu'au sujet de ces témoignages – mais cela constitue des éléments révélateurs quant à la sensibilité actuelle du thème – nos sources d'insatisfaction sont réelles. Loin de découvrir naïvement certaines logiques du milieu militaire telle une potentielle autocensure des interlocutrices, inhérente ne serait-ce qu'au devoir de réserve, il est toujours frustrant d'enregistrer une frilosité institutionnelle qui paraît la plupart du temps bien plus contre-productive qu'efficace. Si la pratique ponctuelle d'une relecture par la hiérarchie peut – à la limite – se comprendre, comment comprendre par ailleurs que s'adressant au Sirpa Marine, ce dernier ne soit en mesure de nous indiquer qu'un seul contact prétextant qu'il est difficile de trouver davantage de représentantes ? Comment ne pas être agacé, et ce après des mois d'attente, de voir finalement les témoignages rédigés d'aviatrices sollicitées ne pas obtenir le dernier feu vert de leur hiérarchie directe ? Malgré notre appartenance au ministère, malgré le soutien inconditionnel de M<sup>me</sup> Françoise Gaudin, haut-Fonctionnaire à l'égalité des Droits

6. Bon nombre d'auditeurs ont souligné leur surprise et manifesté leur enthousiasme à voir s'exprimer aussi librement les femmes militaires présentes. La plupart des collègues étrangers ont regretté qu'une telle chose ne puisse se faire dans leurs pays respectifs, qui plus est comme c'était le cas à Paris, devant des autorités.

au sein du ministère, comment comprendre cette retenue institutionnelle et la réticence d'une hiérarchie sur des données indispensables aux chercheurs et, ne traitant la plupart du temps que de réalités peu polémiques ?

Si par le biais des travaux réalisés dans la durée et exposés dans cet ouvrage par les chercheurs, les femmes militaires ont pu s'exprimer sans entraves, cette retenue actuelle et particulièrement prégnante de l'institution sur ce sujet est, sans nul doute, en lien avec un livre récemment publié et qui a fait grand bruit : *La guerre invisible – Révélations sur les violences sexuelles dans l'armée française* (éditions Les Arènes et Causette, février 2014). Je me permets d'évoquer d'autant plus ces écrits, qu'ayant été sollicité (orientations bibliographiques, contacts, entretien) par les deux auteurs journalistes, cela me donne l'occasion de livrer quelques réflexions et un bref droit de suite.

Les réactions suscitées au sein de l'institution militaire par la publication du livre et la réponse politique immédiate (enquête interne et décisions prises par le ministre de la Défense avec notamment le plan d'action ministériel du 15 avril 2014 contre les harcèlements, violences et discriminations) illustrent d'emblée l'enjeu de cette parole féminine émise ou retenue, transmise ou tue, entendue ou ignorée. Le constat institutionnel a bien été – entre autres – celui d'une difficulté au niveau de la remontée de nombreuses affaires de harcèlement, d'agressions et de viols. S'ajoutant à cette difficulté interne, le très faible nombre de chercheurs travaillant sur l'objet militaire, qui plus est, sur les problématiques relatives aux femmes militaires, rendent d'autant plus utile l'enquête menée par les deux journalistes. Si des chercheurs, des membres du Contrôle Général ou encore du Haut Comité de la Condition Militaire auraient pu, ou ont, pour certains dressé des constats récents révélateurs (cf. chapitre du Contrôleur Général Chevalier), l'ampleur et la teneur des propos directement enregistrés par les journalistes et leur diffusion sans ambages sont sans commune mesure comparables à ce dont on disposait à ce jour au sein de l'institution et parmi les chercheurs.

À titre personnel, je pense donc que *La guerre invisible* est un ouvrage utile. Utile car il rend compte d'une enquête réelle, s'appuyant aussi sur quelques références et travaux pertinents sur l'objet militaire et surtout sur des entretiens menés auprès de femmes militaires. Tout le monde ne peut que s'accorder sur le caractère abject, insupportable et condamnable des actes présentés et, de fait, sur la parole de celles qui ont été victimes de harcèlement, d'agression et de viol. Sauf à imaginer une instrumentalisation voire une exagération des propos recueillis par les journalistes – ce qui n'est pas mon cas et que je me refuse d'imaginer – on ne peut donc qu'être ébahi par les actes exposés et même s'il est douloureux à lire, ce livre est utile pour cela. Outre l'expression des douleurs, les cas abordés traduisent, à mon sens, l'impérieux et urgent travail à réaliser pour l'institution, non

seulement dans la détection de ces actes mais surtout dans la gestion et prise en compte des victimes et les mesures – autres que judiciaires – prises à l'égard de ceux qui commettent ces actes. Ce qu'illustre en effet encore trop systématiquement l'ouvrage des journalistes c'est une victime trop souvent jugée comme coupable : c'est elle qui est blâmée, c'est elle que l'on accuse de ternir l'image des armées, c'est elle qui est mutée ou que l'on dissuade de parler alors que, visiblement, certains coupables continuent à dérouler sans tracas leur carrière. Pour permettre aux victimes de se reconstruire au mieux, pour éviter de ternir une institution qui doit être soucieuse de ses personnels et attachée à la notion de justice, mais aussi pour ne pas dissuader de futures vocations féminines, les armées se doivent de faire ce travail sans tarder.

Pour autant, *La guerre invisible* a les défauts de ses qualités. La nature de l'exercice parfaitement annoncée dans le titre (« Révélations ») induit des procédés et un style qui comportent inévitablement des écueils. La quête de ces révélations destinée à éveiller les consciences produit une utilisation systématique de faits en vue de la démonstration recherchée et de la dénonciation, ne laissant que peu ou pas de place aux propos et éléments susceptibles d'éclairer, d'expliquer, de comprendre et de contextualiser les choses; expliquer n'étant pas justifier faut-il le rappeler. Au-delà des témoignages poignants et courageux livrés par les femmes interviewées, ce sont les mises en perspectives des autres propos recueillis auprès de chercheurs, de militaires et de cadres de la Défense qui me paraissent en revanche plus enclines à être discutées. L'objet de cet ouvrage ne portant pas sur l'enquête menée par les journalistes, je me cantonnerai à quelques exemples m'impliquant et me citant directement. Si des aspects peuvent être mis sur le compte de maladresses (confusion entre personnes citées lors des interviews et à qui sont attribuées des prises de position; atténuations d'éléments qui ne correspondent pas à la démonstration et à l'effet recherchés; mauvaise ou compréhension incomplète de certaines dimensions organisationnelles et institutionnelles présentées lors des échanges...), certaines approximations ou raccourcis peuvent être plus problématiques et fâcheux, nuire non pas à l'objectivité à laquelle je ne crois pas mais à l'honnêteté intellectuelle qui doit en revanche être le propre de tout journaliste.

Suite à l'étude menée sur Saint-Cyr<sup>7</sup>, je ne peux par exemple me satisfaire de l'attribution du terme de « souze » (référence au sous-homme, *Untermensch* de l'idéologie nazie) aux seules femmes faites par les auteurs citant ma recherche (p.116) alors que ce terme est attribué indistinctement à des garçons ou des filles à Saint-Cyr. Autre exemple : pour signifier la gestion aux limites de la provocation de l'institution, les journalistes évoquent l'affaire du « viol en réunion » qui s'est déroulée à la Flèche en 2001

7. WEBER C., *À genou les hommes... Debout les officiers – La socialisation des Saint-Cyriens*, PUR, juin 2012, 405 p.

et qui a provoqué la fermeture temporaire d'une classe préparatoire Lettres (p. 115) mais en oubliant – ce qui n'enlève rien au caractère inadmissible de l'acte bien sûr – que cela concernait uniquement des garçons. Enfin, si pour l'avoir écrit, je suis convaincu de l'existence et la force de certains phénomènes de conformisme à Saint-Cyr, je ne vais pas jusqu'à dire que tous les encadrants sont sur le même modèle et par conséquent finissent par ne former que des misogynies comme le laissent penser les auteurs. Il est regrettable que l'impression générale qui se dégage de la lecture du livre soit celle d'une homogénéité des individus alors qu'au sein des armées, à leurs niveaux et avec leurs moyens, beaucoup de gens tentent de mettre fin à tous les comportements indignes : il n'y a pas que des hypocrites, des complices ou des coupables et la participation d'individus relevant de l'institution (certains se retrouvent également dans le présent ouvrage) dans le cadre des interviews accordées en est une bonne illustration. Se sentant trahis, ces mêmes individus peuvent dès lors adopter un comportement plus réservé et les difficultés que nous avons rencontré à faire s'exprimer les femmes et obtenir les feux verts hiérarchiques nécessaires traduisent ce réflexe de repli ; or ce regard complémentaire des chercheurs est indispensable.

Le parti pris des journalistes est accentué par le style narratif proposé et axé sur une émotion qu'on ne peut pas remettre en cause mais qui est toujours difficilement compatible avec une réflexion plus distanciée. Une telle enquête ne peut – et ne prétend pas d'ailleurs – s'assimiler à une étude scientifique avec ses exigences méthodologiques et déontologiques, on aurait par exemple aimé en savoir plus sur les conditions d'entretien et leurs biais potentiels (s'agissait-il de retranscriptions toujours fidèles des interviews ou de paroles mises en forme par les journalistes?). Si *La guerre invisible* est une source d'informations indiscutable, l'institution doit bien comprendre l'intérêt de compléter les choses avec des approches et analyses scientifiques et donc, plutôt que d'être frileuse, de permettre aux femmes de libérer leur parole et aux chercheurs de les entendre ; qui plus est sur des thèmes autres que les violences.

Calquer sur les thématiques de l'appel à communication relatif au colloque organisé et rappelé ci-dessus, le propos tenu dans le présent ouvrage collectif se veut en effet plus large (recrutement, exercice du métier, carrière). Les diverses contributions permettent notamment de revenir sur un certain nombre de problématiques récurrentes dès lors que l'on aborde la féminisation des armées. Cette notion de féminisation peut revêtir diverses acceptions selon les usages établis par Cl. Zaidman. Ce terme qui désigne d'abord un constat statistique (« on parle plus volontiers du taux de féminisation que du taux de masculinisation<sup>8</sup> ») peut en effet traduire trois usages :

8. ZAIDMAN C., « La notion de féminisation – de la description statistique à l'analyse des comportements », *Les cahiers du CEDREF (centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes)*, 15/2007, p. 229-239.



- Une féminisation entendue comme « dynamique d'égalisation et de rattrapage présumé d'un retard historique (une marche vers une égalité de droits, une égalité en nombre) ».
- Une féminisation synonyme de « transformation des caractéristiques d'une profession par l'entrée massive des femmes (domination quantitative, féminisation d'une profession ou d'un secteur qui de fait, désertés par les hommes, seront dévalorisés).
- « On parlera aussi de féminisation à l'inverse quand des femmes entrent modestement et en petit nombre dans des métiers jusque-là monopole masculin [...] des professions et des carrières qui leur étaient interdites par la coutume, sinon par la loi ».

Ces distinctions d'emploi de la notion de féminisation permettent de pointer diverses problématiques qui seront abordées par les contributions à venir (les transformations potentielles des pratiques professionnelles induites par les femmes, les questions relatives aux possibilités des femmes à assumer certaines fonctions en raison de capacités physiques, de leur maternité éventuelle, de la manière de concilier vie familiale et vie professionnelle, etc.) ; elles vont également nous permettre dans le cadre de la conclusion de voir quel(s) emploi(s) du terme de féminisation se révèle(nt) le(s) plus judicieux dès lors qu'on parle des forces armées.

Concernant cette féminisation des armées et sans vouloir tendre à l'exhaustivité, nous pouvons, à ce stade, évoquer une présence des femmes devenue indispensable et plus massive avec le passage de la conscription à la professionnalisation des effectifs. En effet, basé sur le seul mode de recrutement du volontariat, toutes les armées professionnelles, certes à des proportions variées, se doivent de ne plus se passer des personnels féminins. Au-delà de leurs compétences, il s'agit tout simplement d'un enjeu quantitatif en vue de satisfaire les besoins en effectifs. Il y a donc comme le soulignent de nombreux auteurs, une dépendance des armées vis-à-vis des femmes. Dire pour autant que l'intégration des femmes a été, et est totale, serait absurde. On voit bien qu'elles ne sont pas présentes partout, sur-représentées dans des secteurs tels l'administratif, le social et le médical et sous-représentées dans d'autres (fonctions opérationnelles, sommet de la hiérarchie militaire, etc.). Pour expliquer ces disparités et les différences de traitement (critiques, rejets, réflexions sexistes, affectations, etc.), diverses causes et arguments biologiques et culturels (propres aux groupes d'appartenance et à la logique institutionnelle, raison d'être des armées et spécificités qui en découlent) sont généralement spontanément produits :

- Les arguments biologiques concernent par exemple les différences physiques, physiologiques et psychologiques qui sont censées opérer comme autant de preuves des limites ou incapacités des femmes, de leurs faiblesses générant davantage de blessures et d'incapacités, de leur

sensibilité les rendant davantage victimes de troubles de l'anxiété et de dépression, etc.

- Les arguments culturels sont ceux qui relèvent des groupes militaires d'appartenance et d'une raison d'être originelle des armées (le combat) : caractère fondé sur le masculin et la virilité, traditions et pratiques androcentrées, imposition de critères sportifs basés sur la force et la robustesse, etc. qui, de fait, attribuent aux femmes des caractères hétérogènes et non conformes aux logiques profondément ancrées (femmes vues comme source de tension au sein des unités avec l'enjeu de la cohésion, vues comme des séductrices ou encore comme celles qui donnent la vie et qui ne peuvent donc l'ôter ; une présence féminine vue encore comme générant des problèmes de disponibilité mais aussi des problèmes sexuels...). Le récent dossier sur *les Femmes combattantes*<sup>9</sup> montre comment, concernant le combat, les femmes demeurent minoritaires, n'accédant que rarement à des positions de commandement et restant souvent confinées à l'arrière. Le dossier souligne une division sexuelle des tâches exacerbée dès lors qu'on parle de guerre et le fait que le problème de l'intégration des femmes se heurte d'abord et avant tout à la gestion de la mixité et de l'économie sexuelle dans les rangs des combattants.

Si l'ensemble de ces éléments relèvent la plupart du temps d'idées reçues (et battues en brèche par de nombreuses études<sup>10</sup>) ou de réalités plus forcément en phase avec l'activité combattante actuelle, ils génèrent encore d'inévitables stéréotypes qui prédisposent à une division sexuelle du travail, à des évictions douces des femmes pour certaines trajectoires professionnelles, à des plafonds de verre, etc. Affectées à une fonction et un rôle social particuliers qui eux-mêmes génèrent des comportements, compétences et croyances associés, les stéréotypes se voient confortés. Sans compter que les individus (qui plus est dans une logique de minorité en termes d'effectifs mais aussi en termes de reflet d'un statut social) intériorisent bien souvent ces différences et « faiblesses » qu'on leur renvoie ; consolidant d'autant plus l'ordre établi.

En guise d'exemple ultime quant à la puissance des stéréotypes et croyances, revenons sur « l'expérimentation » israélienne avec des femmes

9. « Les femmes combattantes », Revue Critique Internationale, n° 60, juillet-septembre 2013, Presses de Sciences-Po.

10. BARRETTO M., RYAN M. ET SCHMITT S. (eds), *The glass ceiling in the 21<sup>st</sup> century : Understanding barriers to gender equality*, American Psychological Association, 2009 ; MYERS D., *Exploring social psychology*, Michigan, Mc Graw Hill, 2012 ; DE GROOT G., « A few good women : gender stereotypes, the military and peacekeeping », *International Peacekeeping*, 8 : 2, 2001, p. 23-38 ; DINDIA K. ET ALLEN M., *Sex differences in self-disclosure : a meta analysis*, University of Wisconsin, Psychol Bull, 112 (1), 106-124, 1992 ; EAGLY A. H., *Sex differences in social behavior : A social-role interpretation*, Hillsdale, NJ, Erlbaum, 1987 ; ENLOE C., *Does Khaki Become You ? The militarization of women's lives*, Boston, MA, South End Press, 1983 ; etc.

intégrées dans des sections d'infanteries mixtes et participant aux combats. Cet épisode démontre un très bon comportement aux combats des femmes ; ce qui semble donc conforter la récente décision prise par les États-Unis de leur ouvrir ces postes. En revanche, l'argument récurrent régulièrement entendu par rapport à cette expérience israélienne est celui d'hommes incapables de continuer à se battre dès lors qu'ils voyaient une femme blessée, gisante sur le terrain. Perdant les réflexes attendus (se protéger d'abord puis protéger et secourir les camarades blessés), les soldats masculins israéliens semblaient prendre des risques inconsidérés, allant même jusqu'à lâcher leurs armes pour venir secourir une femme touchée. Or cet argument semble aujourd'hui invalidé par des acteurs de premier plan : soldats israéliens ayant vécu « l'expérimentation » ou encore par bon nombre de psychologues qui estiment que si les hommes étaient aussi sensibles à la détresse féminine, il n'y aurait certainement pas autant de violences conjugales, de viols au sein des armées ou encore que lors des diverses et tragiques fusillades perpétrées au sein des universités américaines, les garçons auraient certainement tenté spontanément de sauver les filles ; ce qui n'a jamais été le cas. Alors que les capacités et performances des femmes ne semblent dans cet exemple nullement remises en cause, il est intéressant de voir comment, en renversant l'argument (ce sont les hommes qui seraient incapables de s'adapter et de gérer cette présence des femmes au combat), on justifiait tout autant – et visiblement sur des faits non avérés – le fait d'en écarter les femmes.

## Architecture de l'ouvrage

Les témoignages insérés – s'ils ne recouvrent pas pour les raisons déjà évoquées l'ensemble des composantes et statuts souhaités – sont livrés sans autre forme de commentaires ou d'analyses pour laisser au lecteur le soin de prendre la mesure des termes et thèmes choisis par les intéressées elles-mêmes. Qu'il s'agisse de prendre pleinement conscience des parcours jonchés d'obstacles qu'elles ont eus à suivre ; les moments éprouvants, insupportables ou positifs vécus ; la manière dont certaines ont peut-être totalement intériorisé les réalités auxquelles les renvoient systématiquement leurs collègues masculins ou, au contraire, leurs qualités de résistantes, etc. la lecture de ces autoportraits est éloquente à bien des égards.

S'agissant des contributions scientifiques et de l'architecture générale de l'ouvrage, elles s'agencent sur les thèmes du colloque : (Partie 1) le recrutement et l'entrée en carrière, (Partie 2) l'exercice du métier des armes, (Partie 3) la carrière et (Partie 4) un regard sur des armées étrangères. Plutôt que de livrer une bibliographie générale en fin d'ouvrage, nous avons opté pour une présentation des références propres à chacune des contributions pour une lecture plus précise et utile. Enfin, précédant la première partie, il

nous a semblé important de dresser un aperçu historique de l'engagement des femmes au sein des armées et, en revenant sur l'arsenal juridique et législatif en vigueur au sein des pays de l'Union Européenne afin d'inscrire plus largement les thématiques qui nous préoccupent, de faciliter la lecture et la compréhension des enjeux et réalités associés.

Après le témoignage du Premier Maître, Florence Petit, de la Marine nationale, Rémi Porte nous montre dans son bref aperçu historique et international concernant « *les femmes effectivement recrutées et engagées* », que pendant longtemps ces dernières ne disposaient pas de statut et, par voie de conséquence, ne pouvaient pas servir « officiellement ». À travers quelques exemples traités (les Amazones du royaume de Dahomey, le Bataillon féminin de la mort au cours de la Révolution en Russie de 1917, etc.), l'auteur pointe, et ce quelle que soit l'époque, les sempiternels problèmes d'égalité, une place toujours difficilement accordée par les hommes malgré une compétence reconnue, les fantasmes associés, etc. La militarisation progressive des femmes n'empêche tendanciellement pas que leurs affectations restent traditionnelles (médical, social, administratif) et, au regard des récentes évolutions et perspectives, l'auteur conclut en posant la question de la réelle plus-value des femmes au combat.

À travers son étude des normes juridiques en vigueur au sein de l'espace européen – tant au niveau de l'OTAN que de l'Union – Irène Eulriet nous livre à son tour une analyse tout aussi passionnante et utile quant au poids législatif et normatif pesant sur les divers pays concernés et la manière dont ces derniers les interprètent (pays candidats, pays membres). S'appuyant notamment sur des arrêts de la Cour européenne, dont certains pointent des arguments entendus pas ailleurs (la présence d'une femme peut fragiliser la cohésion...), l'auteur illustre parfaitement l'impact de l'arsenal juridique sur le recrutement des femmes au sein des armées, sur les enjeux relatifs à l'égalité professionnelle (violences faites aux femmes...), ou encore sur la visée de développement quant à la place de ces dernières au sein des forces armées en Europe. Cette contribution sur les niveaux de gouvernance permet notamment de nuancer l'idée selon laquelle la professionnalisation aurait été le principal accélérateur du recrutement des femmes dans les armées.

### *Première partie*

Cette partie consacrée au recrutement et l'entrée dans le métier débute avec le témoignage de la Capitaine de l'armée de terre J. L. ; il est suivi de la contribution de Jeanne Teboul qui nous permet d'aborder les motivations l'engagement des jeunes femmes. L'enquête ethnographique menée et ses récits de vie récoltés permettent à l'auteur de dresser divers portraits types : celui du garçon manquant, celui du garçon manqué ou encore celui

fondé sur un idéal, des valeurs et l'affirmation de l'égalité homme-femme. Face à une indiscutable hétérogénéité des motivations possibles, l'analyse de Jeanne Teboul insiste sur l'importance du moment de l'engagement pour les individus concernés et illustre tout autant la dimension cruciale de la socialisation sexuée reçue qui explique des choix professionnels loin d'être « *atypiques ou étranges* ».

Le Lieutenant-Colonel Sophie Causel nous livre, par la suite, une analyse institutionnelle (et personnelle) plus quantitative au sujet du recrutement des femmes ainsi qu'une série d'enseignements relative aux campagnes de recrutement produites par l'armée de terre.

Complétant cette première partie, et après l'approche quantitative, la contribution du Lieutenant-Colonel Jean-Philippe Pierre s'apparente à une microsociologie d'un Centre de Formation Initiale des Militaires (CFIM) de l'armée de terre. L'expérience du contributeur (chef d'un CFIM) et son regard avisé (doctorant) nous permettent de découvrir les premiers pas des recrutées dans l'institution et un quotidien rarement voire jamais étudié. Traitant tour à tour des motivations des jeunes femmes avec une volonté d'établir une typologie, des comportements dans le cadre de la formation initiale ou plus largement de la vie en collectivité, des relations en général au sein des groupes mixtes observés, des envies de carrière, etc., l'auteur nous dresse un portrait rigoureux, objectif et, à bien des égards, en rupture avec les discours et préjugés habituellement spontanément exprimés dès lors que l'on parle de jeunes filles ayant fait le choix de rejoindre l'armée de terre.

## *Deuxième partie*

La deuxième partie du livre, « l'exercice du métier », s'ouvre sur le témoignage de Sandrine Paugam du Service de Santé. Il est suivi des réflexions d'Adelaïde Fouchard qui cherche à comprendre comment, en tant que femme, se comporter dans un milieu militaire fortement masculinisé. S'appuyant sur un certain nombre de constats recueillis dans le cadre de ses entretiens avec des femmes officiers, l'auteur éclaire la manière dont les processus de socialisation et les normes en vigueur au sein des collectifs militaires rendent difficile, voire impossible dans certains cas, l'adoption pour les femmes en uniforme du comportement idoine (attitudes, port de vêtements, langage employé, etc.) pour leur permettre une parfaite reconnaissance et acceptation de la part de leurs homologues masculins.

Par la suite, Anne Both et Luc Chelly nous emmènent au sein de la gendarmerie où leur stimulante enquête nous montre comment, en récusant au départ toutes différences entre les hommes et femmes gendarmes, finissent par s'observer une différenciation inexorable et une division sexuelle partielle du travail au sein des brigades. Les auteurs analysent la manière dont les représentations agissent et comment « la marge de manœuvre des

femmes se révèle bornée entre des attentes contradictoires de la part de leurs collègues masculins, qui apprécient leur caractère féminin, tout en leur imposant d'adopter les mêmes pratiques qu'eux » pour conclure sur le fait qu'un gendarme femme n'est pas un gendarme comme un autre.

C'est le cas de l'Armée de l'Air que Christophe Pajon nous invite par la suite à étudier pour questionner ce qui pourrait apparaître à première vue et face aux 22 % d'effectifs féminins au sein de cette composante comme un modèle de féminisation réussie. Insistant sur les approches quantitatives et qualitatives, l'auteur analyse les identités et les liens entre les identités professionnelles de militaire, d'aviateur et l'identité féminine. Après avoir rappelé les raisons du taux de féminisation élevé (la dimension technologique; une armée jeune et moderne, davantage orientée sur des logiques industrielles et civiles accordant une place plus importante aux femmes; un ratio entre unités de combat et de soutien qui favorise l'emploi de ces dernières, etc.), Christophe Pajon nous montre surtout que derrière les apparences optimistes et positives, on retrouve tout autant au sein de l'armée de l'air des ségrégations horizontales et verticales pour les femmes, des plafonds et murs de verre, des répartitions par grades et fonctions comme dans les autres composantes, en bref une division sexuée du travail. Pour autant, il conclut que l'identité singulière de l'aviateur semble plus à même à composer avec l'identité féminine, « expliquant à la fois une forme de normalité de la présence des femmes dans l'armée de l'air et l'appétence des femmes pour une carrière au sein de cette composante ».

### *Troisième Partie*

C'est le témoignage de Sabine Rivayrol qui ouvre la troisième partie consacrée aux carrières militaires. En dressant un bilan de sa longue carrière sous l'uniforme, elle illustre à travers son expérience personnelle le cas des pionnières et les obstacles auxquels ont dû faire face ces dernières; les évolutions positives enregistrées depuis ces temps-là tout en insistant sur les réalistes qui subsistent et le chemin qui reste à parcourir pour que les femmes ne soient plus vues comme des femmes mais avant tout comme des militaires à part entière.

Dans la lignée, C. A. nous relate son parcours au sein de l'institution. Avec humour et gravité, l'auteur revient sur les grandes étapes de son expérience militaire ainsi que sur les dimensions indissociables de femme et de mère. Avec ses mots, C. A. incarne parfaitement la plupart des observations et analyses produites parallèlement par les chercheurs. Avec la Garde Républicaine, Catherine Tourre-Malen aborde à son tour un corps qui n'a cessé de voir augmenter la place des femmes en son sein. En revenant sur les raisons – avec l'importance d'une socialisation primaire marquée par la pratique de l'équitation, activité majoritairement féminine également –

l'auteur montre bien que si une forte présence féminine finit par avoir des effets positifs, ne serait-ce que pour voir disparaître les grossièretés et autres propos sexistes quotidiens, cette dernière peut tout autant engendrer des problèmes organisationnels avec notamment la question d'une disponibilité différente. Catherine Tourre-Malen souligne bien qu'il ne suffit pas de lever les restrictions mais que les mentalités doivent évoluer tout autant au risque de mener, à l'instar d'autres corps pris en exemple (filrière vétérinaire ou magistrature), à une crise d'identité.

### *Quatrième Partie*

La dernière partie sur des cas d'armées étrangères s'ouvre sur le témoignage de Laurène Navarro, médecin au sein du service de santé des armées. Puis, après être revenu sur quelques rappels historiques et les dispositions législatives en vigueur au sein de la défense Belge, Delphine Resteigne analyse les raisons et freins à l'engagement qui, malgré la reconnaissance d'indéniables avantages des femmes (contacts avec les populations, fouilles de femmes, etc.), ces dernières restent sous-représentées au sein des forces armées. Une sous-représentation des femmes dont les effets pour les porteuses d'uniforme sont sans appel et systématiques : elles restent avant tout perçues comme des femmes et non comme des militaires.

Ana Romao et Maria da Saudade Balthazar nous présentent quant à elles le cas des femmes officiers dans un pays, le Portugal, qui a pris un virage démocratique plus tardif que d'autres. S'attachant aux évolutions et aux caractéristiques sociodémographiques des candidates à l'engagement – et ce depuis l'ouverture dans les années 1990 de leur recrutement au sein de l'académie militaire – les auteurs reviennent sur le cas des pionnières et les obstacles auxquels elles étaient confrontées.

En s'attachant aux discours produits, notamment en termes de recrutement, des discours de parfaite égalité, Stéphanie Monay montre comment au sein d'une armée suisse (féminisée seulement à hauteur de 0,6 %) et qui cultive une neutralité et repose sur un système de milice, les représentations tenaces et les stéréotypes de genre continuent de structurer les choses.

Les décisions récentes de l'administration américaine relatives à la levée de l'interdiction de l'envoi de femmes au combat permettent à Elizabeth Kinne de questionner les identités et les représentations du soldat en général. Elle montre bien comment le poids traditionnel de l'identité du soldat conditionne toujours la manière de considérer les femmes : toujours et d'abord comme des femmes et non comme des militaires et comment leur corps est au cœur des débats qui agitent la société américaine et l'institution militaire. Un corps perçu – et par conséquent – jugé comme vulnérable (force physique, proie sexuelle, etc.) et perturbateur pour beaucoup de militaires masculins. L'article d'Elizabeth Kinne pointe parfaitement la

temporalité charnière dans laquelle se trouvent les Forces armées américaines quant à leur devenir, aux compétences qu'elles doivent détenir et transmettre et, au final, à l'identité même du soldat américain.

Après un bref propos conclusif, l'ouvrage se finalise avec un dernier témoignage – celui du colonel de l'armée de terre Cécile Ortemann – et deux contributions institutionnelles.

La première, celle du Contrôleur Général Gilles Chevalier, fondée sur son rapport remis sur le thème générique de l'égalité entre les femmes et les hommes au ministère de la Défense est riche d'enseignements. Au-delà de son analyse de praticien au sujet des difficultés et à la complexité de la mise en œuvre de telles politiques, l'auteur consacre une large part de ses écrits à faire remonter la parole des femmes sur divers thèmes les concernant directement (stéréotypes sexistes, harcèlement, vie en Opex, gestion de carrière, etc.). Ces paroles recueillies et livrées en fin d'ouvrage permettent non seulement au lecteur de voir incarnées une dernière fois et très concrètement les réalités traitées tout au long du livre; elles illustrent aussi le fait qu'au sein de l'institution, une enquête bien menée peut identifier les choses.

La seconde constituant la postface est celle de M<sup>me</sup> Françoise Gaudin, Haut-fonctionnaire à l'égalité des droits au sein du ministère de la défense qui, après avoir dressé brièvement l'historique des dispositions législatives relatives à l'aventure des femmes au sein des armées françaises, pointe les écarts entre les évolutions escomptées et les réalités observées. Au-delà des constats produits tant sur les conséquences pour les premières concernées (plafond de verre...) que pour l'institution dans son ensemble (perte de compétences...), Françoise Gaudin pose les jalons des voies et solutions à développer.